

Le Maire

aux

Conseillers municipaux

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la salle du Conseil municipal le

Vendredi 24 Février 2023 à 20h30

ORDRE DU JOUR

(* fera l'objet d'une délibération)

- Nomination du secrétaire de séance
- Arrêt du procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2022

***Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023.**

***Dématérialisation des documents de commande publique.**

*** Dématérialisation des actes et autorisations d'urbanisme CGU et GNAU Aveyron Ingénierie.**

***Déclaration relative à l'instauration des heures complémentaires et supplémentaires.**

***Création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 1000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15000 habitants.**

Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Fait à la Bastide-Solages, le 16 février 2023

Le Maire
André ROUQUETTE

